DAPV - DSA 10

Accompagnement public : démarches administratives - Grand Est
Téléphone : 07 60 01 90 07
Courriel : veronique.ebel@afg-autisme.com
Site internet : afg-autisme.com

Informations particulières

Antenne	Dispositif de soutien à l'autodétermination Aubois
Informations	Le DAPV est un service gratuit de proximité destiné aux personnes en situation de handicap. Il les soutient dans la réflexion, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Il s'agit d'un appui personnalisé, centré sur les aspirations de la personne, en tenant compte de besoins et contraintes, dans tous les domaines de la vie : logement, emploi, santé, loisirs, citoyenneté, etc. Il s'adresse à toute personne en situation de handicap visible ou invisible, reconnu ou non, quel que soit son âge et quel que soit son parcours et l'étape de sa vie. Aucune notification MDPH n'est nécessaire. Le DAPV soutient également les aidants dans leur réflexion sur le projet de vie de leur proche en situation de handicap.
Zone géographique	Grand Est, Aube - 10